

— « T'à l'heure, djé d'irai djus-  
qu'à d'lez vous, p'tit polisson ! »

— « Djé vo dis qu' vos estes in  
mau alvé ! »

*In'avou ni co dit l' mot qu' l' curé  
gripe à l' coupette de l'uraie. Et  
gamin s' met dins l' satche. Quand  
l' curé a ieu sté tout près d' li,  
l' gamin dit : « Saute, satche ! »  
Zouf ! V'là l' gamin d' l' aute costé  
du tch'min.*

*Et curé berdellou ; mais puss qu'i  
berdellou, puss qu' l' gamin l' fai-  
sou damner.*

*Tout d'in coup, l' gamin vioet  
n' belle aleucette qui montou in  
tchantant.*

— « Wéti, dist-i ; vii bi c' n'aleu-  
wette-là monter ? Eh bi, quand vo né  
l' virez pus, djé vo l' frai desquinde  
avé m' n' arbalesse. »

— « Eh bi, dj' né l' vioé pus »,  
dist-i l' curé.

*Et gamin met l' arbalesse à spalle  
et tire après. I n'a ni minti : l' aleu-  
wette est tcheûte dins-n-in buchon  
de spines qui stou tout près d' li.*

— « Est-c' qu' dj' pû d'aller l' qu'è »  
dist-i l' curé.

*L' gamin li respond qu' i n' ténout  
qu'à li.*

*Quand l' curé a ieu sté au mitan  
du buchon, l' pòurtchi prind s' chuf-  
flot et comminche à chuffer. V'là  
l' curé qui dansou dins les spines !  
Quand il est desquindu, toutes ses  
loque astinne arrachées ; i stou tout  
plein d' sang.*

— « Vouiri bi m' dire éiusqu' vo  
sté in service ? » dist-i l' curé.

— « Woye ! dist-i l' gamin, djé  
su à Pierre Proutte, à l' cinse de  
Grand'Peine. »

— « Dfin sais assez », dist-i  
l' curé ; demain vo-n-affaire sera  
faite ; djé vo frai prinde pa l' po-  
lice. »

— « Tout-à-l'heure, j'irai jusque  
près de vous, petit polisson ! »

— « Je vous dis que vous êtes un  
mal élevé ! »

*Il n'avait pas encore dit le mot que  
le prêtre grimpe au sommet du talus.  
Le gamin se met dans le sac. Quand  
le curé, a été tout près de lui, le  
gamin dit : « Saute, sac ! » Zouf !  
Voilà le gamin de l'autre côté du  
chemin.*

*Le curé maronnait ; mais plus il  
maronnait, plus le gamin le faisait  
damner.*

*Tout-à-coup, le gamin voit une  
belle alouette qui montait en chan-  
tant.*

— « Voyez, dit-il ; voyez-vous  
bien cette alouette monter ? Eh bien,  
quand vous ne la verrez plus, je vous  
la descendrai avec mon arbalette. »

— « Et bien, je ne la vois plus »,  
dit le prêtre.

*Le gamin met l' arbalette à l'épaule  
et tire. Il n'a pas menti : l' alouette  
est chuo dans un buisson d'épines  
qui était près de lui.*

— « Est-ce que je puis aller la  
quérir ? » dit le prêtre.

*Le gamin lui répond qu' il ne  
tenait qu'à lui.*

*Quand le prêtre a été au milieu du  
buisson, le porcher prend son sifflet  
et commence à siffler. Voilà le prêtre  
qui dansait dans les épines ! Quand  
il est descendu, toutes ses hardes  
étaient arrachées ; il était tout plein  
de sang.*

— « Voudriez-vous me dire où  
vous êtes en service ? » dit le prêtre.

— « Oui ! dit le gamin. Je suis chez  
Pierre Proutte, à la ferme de Grand'  
Peine. »

— « J'en sais assez », dit le prêtre ;  
demain votre affaire sera faite ; je  
vous ferai prendre par la police. »

— « Qu' i v'nonche ! » dist-i l' ga-  
min ; djé les rattinds ; djé leu de  
djuerai ieune, de farce ! »

*Comme d'effet, l' curé s'avou sté  
plainte à l' police : à in moumint  
donné, v'là tout l' gendarmerie de  
Nivelles in mouv'mint ; lé v'là in  
route pou Grand'Peine.*

*Arrivé à l' cinse, o d'mandé après  
l' pòurtchi. Pierre Proutte demande  
à l' honneur de qué saint que tout  
l' police astou d'sus armes, in  
d'mandant que c'qué l' pòurtchi  
avou fait.*

— « Silence ! dist-i l' commissaire,  
vo sârez ça pus tard. »

*Pierre leu dit qu' i stou dins  
l' Escavée avé ses pourchas. Les v'là  
pârti à l' pleine course des tch'faux.*

*Et gamin, qu' astout à l' coupette  
de l'uraie, prind s' satche, es met  
d' dins, prind s'n arbalesse dins  
s' main, s' chufflot dins l' aute :*

— « Des compliments ! dist-i à  
les gendarmes ; no d'allons djuer c'  
d'jeu-là au promi scran. »

*Et commissaire crie :*

— « Au nom d' la loi, djé vos  
arrête ! »

— « Eie mi, dist-i l' gamin, djé  
saute djusqu'à l' Fauvette ! Saute  
satche ! »

*I passe au d'sus des gendarmes et  
va rîchèr tout près des fontaines.  
Les gendarmes, pinsant qu' i stou  
évoie à l' cinse, donnent in coup  
d'esperon à leus tch'faux.*

*D'sus in moumint les v'là à les  
fontaines de Grand'Peine. Dé c' temps  
là, djé n' vo dis qu' ça : ça n'astout  
ni pavé comme à c' te heure...*

*Quand il ont ieu sté mis à place à  
s' moude, el gamin prind s' petit  
chufflot, i dé d'jue in air. Fallout  
vir ça pou l' croire ! Les gendarmes*

— « Qu'ils viennent ! » dit le ga-  
min ; « je les attends : je leur en  
jouerai une, de farce ! »

*En effet, le prêtre avait été se  
plaindre à la police. A un moment  
donné, voilà toute la gendarmerie  
de Nivelles en mouvement ; la voilà  
en route pour Grand'Peine.*

*Arrivé à la ferme, on demande le  
porcher. Pierre Proutte demande  
pourquoi la police est sur les armes,  
en demandant ce que le porcher avait  
fait.*

— « Silence ! dit le commissaire,  
vous saurez ça plus tard ! »

*Pierre leur dit qu' il était dans  
l' Escavée avec ses pourceaux. Les  
voilà partis à pleine course des  
chevaux.*

*Le gamin, qui était au haut du  
talus, prend son sac, se met dedans,  
prend son arbalette dans sa main, son  
sifflet dans l'autre :*

— « Des compliments ! dit-il aux  
gendarmes ; nous allons jouer ce  
jeu-là au premier fatigué. »

*Le commissaire, crie :*

— « Au nom de la loi, je vous  
arrête ! »

— « Et moi, dit le gamin, je saute  
jusqu'à l' Fauvette ! Saute, sac ! »

*Il passe par-dessus les gendarmes  
et va retomber près des fontaines.  
Les gendarmes, pensant qu' il était  
allé à la ferme, donnent un coup  
d'éperon à leurs chevaux.*

*Sur un moment, les voilà aux fon-  
taines de Grand'Peine. De ce temps-  
là, je ne vous dit que ça : ce n'était  
pas pavé comme à présent...*

*Quand ils ont été placé à son goût,  
le gamin prend son petit sifflet, il en  
joue un air. Fallait voir ça pour le  
croire ! Les gendarmes danser,*

danser, sautler, pus d'in gros quart d'heure de long...

C'astout 'n' vraie pitié d'les vir desquinde dins l'ville...

Tout l'même que l'lendemain au matin, o l'a v'nu que d'sus s' lit. O li a mi les manchettes. Il a sté condamné à l'honte (comme o d'zou de c' temps là).

L' potence astou dresse d'sus l' Grand' Place : c'astout in sam'di ; o n'a jamais vu tant d' djins d'sus l' martchi.

Tous les gendarmes, in grande tenue, avé leu pantalon djaune, sâbe au clair, qui tourninne à l'ntour de l' potence éiusqué l' pourtchi astou à l' honte.

Tout d'in coup, i li r'passe in idée dins s' tresse : i sontche qu'il avout s' chufflot dins l' poche de s' djilet ; i d'mande au bourria si o n' pouvou ni li accorder n' petite grâce :

— « Quée grâce, hon ? » dist-i l' bourria.

— « De m' tirer les manchettes. »  
Et curé, qu'astou là, crie à pleine voix : « Si on li accorde es grâce-là, qu'o m' loie à in arbre ! I va djuer du chufflot ! »

Et bourria n'astou ni au courant de l' commission, ça fait qu'i li a tiré les manchettes.

Et gamin prend s' chufflot. O n'a jamais vu 'n' dansrée pareie de la vie !...

L' gamin a trouvé moi de traverser touté l' ville à s' n'aiche eie il a r'pris l' tchemin d' Grand' Peine in djuant du chufflot.

Bié mi, quand dj'ai ieu vu ça, dj'ai fait fé des solers d' papé eie d'su r'vênu d'su l' queue du tchi.

Conté à Nivelles par M. Joseph Rimé. — La phrase finale est une des terminaisons consacrées des contes populaires à Nivelles.

sauter, plus d'un gros quart-d'heure au long...

C'était une vraie pitié de les voir descendre dans la ville.

Tout de même le lendemain matin, on est venu le prendre sur son lit. On lui a mis les poucettes. Il a été condamné à la honte (comme on disait de ce temps là).

La potence était dressée sur la Grand' Place : c'était un samedi ; on n'a jamais vu tant de gens sur le marché.

Tous les gendarmes, en grande tenue, avec leur pantalon jaune, sabre au clair, qui tournaient autour de la potence où le porcher était à la honte.

Tout-à-coup, il lui passe une idée dans la tête : il songe qu'il avait son sifflet dans la poche de son gilet ; il demande au bourreau si on ne pouvait pas lui accorder une petite grâce :

— « Quelle grâce, donc ? » dit le bourreau.

— « De me tirer les poucettes. »  
Le prêtre, qui était là, crie à pleine voix : « Si on lui accorde cette grâce là, qu'on me lie à un arbre ! Il va jouer du sifflet ! »

Le bourreau n'était pas au courant, ça fait qu'il lui a tiré les poucettes.

Le gamin prend son sifflet : On n'a jamais vu une danserie pareille de la vie !...

Le gamin a trouvé moyen de (a pu) traverser toute la ville à son aise et il a repris le chemin de Grand' Peine en jouant du sifflet.

Et moi, quand j'ai vu ça, j'ai fait faire des souliers de papier et je suis revênu sur la queue du chien.

GEORGES WILLAME.



## LÉGENDES LOCALES (1)

### I.

#### La Madone de Notre-Dame-Débonnaire, à Mons.



UNE des rues les plus escarpées de la ville de Mons est connue sous le nom de rue Notre-Dame-Débonnaire ; aussi le peuple interprète-t-il le vocable sous lequel est invoquée la petite madone qui s'y trouve sous le nom de Notre-Dame de bon air, parce qu'en cet endroit de la cité on respire un air pur. Pendant la période révolutionnaire, cette voie publique fut appelée officiellement : *Montagne de bon air*.

La rue était séparée du mur d'enceinte du château des comtes de Hainaut par un terrain assez vaste et qui en 1797 encore ne comprenait qu'une habitation relativement peu importante ; ce terrain était la propriété du chapitre de Sainte-Waudru, et comprenait une prairie connue sous le nom de *pré de Sainte-Waudru* ; une petite chapelle sous le vocable de Notre-Dame-Débonnaire y avait été érigée dans le jardin ; son existence est constatée en 1677.

Comme conséquence de la suppression du chapitre noble en 1794, ses biens furent déclarés propriétés nationales ; le terrain avec ses constructions et la chapelle fut mis en vente et adjugé le 28 floréal an V (17 mai 1797). L'acte décrit en ces termes la propriété : « maison en l'enclos du ci-devant chapitre (place de la Révolution) portant n° 21, située à Mons, tenant d'un côté au dit chapitre, de l'autre côté au citoyen dit Devirelle, par derrière aux prisons du ci-devant châtél et d'un autre côté à la rue dite Notre-Dame-Débonnaire, consistant au rez-de-Chaussée en une cour d'entrée avec porte cochère, jardin contenant trente verges, compris la petite chapelle dite Notre-Dame-Débonnaire incrustée dans le terrain du jardin et qui en fait partie,

(1) Voir à la table du t. VI, une première série de ces légendes.

une terrasse plantée d'armes montant en bois d'orme, un petit terrain sablonneux appelé ci-devant le pré de Sainte-Waudru, etc., corps de bâtiment consistant en deux dégagements, escalier dérobé, vestibule, quatre places à feu, quatre petits cabinets, cuisine, relaverie, cour, remise, écurie, trois caves, citerne, etc.... Au-dessus trois greniers. La construction était bâtie en briques et d'ancienne date, exigeant plusieurs réparations.

« La totalité du terrain contenant environ nonante verges, sans y comprendre la terrasse qui est incultivable à cause de sa grande pente et de son sol qui est sablonneux, observant que cette terrasse fait partie du terrain jusqu'au pied des murs des prisons du dit châtel, mais la plate-forme supérieure avec la grande porte qui y communique par la rue des prisons jusqu'à l'autre extrémité où se trouve une palissade aussi avec une porte, a toujours servi à l'usage du dit châtel pour le passage des ouvriers lorsqu'il s'agit de faire des réparations. » Les arbres montant au nombre de cent-soixante, sont estimés à cent-cinq livres.

La propriété qui était louée pour trois-cent-trente livres à Charles Wolff lui fut adjugée au prix de mille-six-cents livres pour Marie-Anne Rousseau, ex-religieuse d'Epinalieu.

Les personnes domiciliées en cette rue conservaient encore en 1865, à l'époque où avec mes parents je vins y habiter la tradition suivante :

L'un des acquéreurs postérieurs de la propriété du chapitre noble résolut de bâtir une maison plus importante dans l'alignement de la rue et fit démolir la petite chapelle de Notre-Dame Débonnaire. C'était à la fin du régime français ou dans les premières années du régime hollandais.

On raconte que la construction à peine élevée s'écroula; une seconde fois, le même fait se produisit; il fallut que le propriétaire se décidât à établir pour la madone une niche dans une des fausses fenêtres de la façade pour que le bâtiment pût s'achever. Cette légende était très accréditée parmi les vieux habitants de cette rue, mais la plupart ont quitté ces lieux et les nouveaux venus ne la connaissent plus...

C'est seulement depuis 1700 que cette voie publique porte la dénomination qu'elle a conservée; antérieurement elle faisait partie de la rue Dessous-l'Encloistre en 1360 et de la rue des Dames Oiseuses ou Dame Wizeuses en 1569.

ERNEST MATTHIEU.

## II.

## La Légende du Château de Roche.

Le seigneur de La Roche avait une fille nommée Berthe dont la beauté, célébrée au loin, faisait affluer au manoir paternel la jeune noblesse des environs.

Son père désirait la marier, et les partis ne manquaient pas. Pour sortir d'embarras, le vieux seigneur employa un moyen adopté par les mœurs féodales : il fit publier un tournoi, et annoncer que la main de sa fille serait la récompense du vainqueur.

Dans tous les manoirs de l'Ardenne où il existait un jeune châtelain, l'espoir d'un tel prix excita une vive émulation.

Waleran, fils aîné du comte de Montaigu, qui était, depuis plus d'une année, fiancé à Marie, fille du comte de Salm, et dont l'union avec elle, depuis longtemps décidée, ne devait pas tarder à recevoir la bénédiction de l'Église, eut connaissance des conditions du tournoi : il voulut voir Berthe et l'amour qu'elle lui inspira le rendit infidèle à ses premiers serments. De jour en jour ses visites devinrent plus fréquentes au château de La Roche, plus rares et plus courtes au château de Salm.

L'amante négligée ne tarda pas à concevoir des soupçons. Elle fit épier Waleran, découvrit ses fréquents voyages à La Roche. Le hasard lui fournit bientôt la confirmation de la trahison. Un jour en déposant sa toque sur un dressoir près duquel Marie travaillait, il en laissa par mégarde choir une mèche de cheveux blancs, gage d'amour que Berthe venait de lui abandonner. La jeune comtesse s'en empara vivement et la montrant au traître, elle l'accabla de reproches. Waleran, pressé de questions et trahi par son embarras, dut finir par avouer tout. Congédié avec injure, il sortit néanmoins satisfait d'être relevé d'un engagement pour lui désormais impossible à tenir.

Cependant le jour du tournoi était arrivé. La lice s'ouvrit à de nombreux prétendants. Tous cédèrent à la valeur et à la fortune de Waleran de Montaigu. Le tournoi allait être clos, quand tout-à-coup, un nouveau combattant se présenta. Il était de petite taille; son coursier, ses vêtements, son armure, jusqu'aux plumes qui flottent au sommet de son casque, tout est noir. Waleran, qui attendait avec confiance la décision des juges du camp, se voit obligé de remonter à cheval, souriant avec dédain à l'aspect de son chétif adversaire.

Mais quel n'est pas son étonnement, quel est celui de tous les spectateurs, en voyant ce champion, d'apparence si chétive, supporter le premier choc sans plier sur l'étrier. A la deuxième course, les lances volent en éclat. Les deux combattants s'attaquent de nouveau, et Waleran va rouler meurtri sur la prairie.

C'en est fait, le vainqueur est proclamé, et ce vainqueur c'est le chevalier à la sombre armure. Berthe se soumet au sort qui l'accable, et le jeune châtelain de Montaigu, la honte au front et le désespoir au cœur, s'empresse de quitter les lieux où son bonheur vient de s'abîmer.

Après le mariage, célébré dans la chapelle du château, vient le repas ; au repas succèdent les danses, puis les deux époux sont conduits dans la chambre nuptiale, tandis que la fête continue bruyante et joyeuse.

Au coup de minuit, un cri lamentable se fait entendre. Il est aussitôt suivi du bruit que fait la chute d'un corps lourd dans la rivière. On court, on s'empresse, et le vieux comte, frappé d'un triste pressentiment, se précipite vers l'appartement où sa fille vient d'être conduite. Il frappe ; pas de réponse. On enfonce la porte ; la chambre est vide. Mais une fenêtre est ouverte ; le malheureux père y court, et la clarté de la lune lui permet d'apercevoir au loin une forme blanchâtre, c'est le corps de Berthe qui a roulé dans l'Ourthe, la poitrine traversée par un poignard.

On ne retrouva aucune trace du chevalier noir, et l'explication de l'horrible drame ne fut obtenue que plus tard.

Ce chevalier n'était autre que Marie de Salm elle-même. Furieuse de son abandon, elle avait recouru à Satan, et lui avait vendu son âme pour venger son injure. Grâce aux pratiques du Maudit, elle vainquit en champ clos le traître qui l'avait délaissée, poignarda sa rivale, la précipita dans l'abîme et s'y précipita après elle ; mais le diable la saisit au passage et l'entraîna dans le séjour des damnés.

Pour Waleran, après ces tragiques événements, il ne voulut plus rester dans le pays, et partit pour la Terre-Sainte ; mais il tomba sous le coup des infidèles avant d'arriver au Saint-Sépulchre, but de son pèlerinage.

Parfois, quand la nuit est sombre et que l'ouragan fait rage, on entend un cri lugubre, et l'on voit un spectre faire lentement le tour du château et se précipiter du haut du rempart. C'est Berthe qui revient aux lieux où s'est écoulée son enfance, et qui ne passe jamais sous la fenêtre de sa chambre, sans gémir au souvenir de l'affreuse nuit.

Extrait élagué de PIMPURNIAUX [Ad. BOWNER]  
Guide du Voyageur en Ardenne, t. I, p. 194 et suiv.



## BIBLIOGRAPHIE

Nicolas Defrecheux, de *Waalsche Volksdichter* door AUG. CUPPENS, pr. — Dans la revue mensuelle « Dietsche Warandë en Belfort », n° du 15 nov. 1900 — A. Siffer, éd. Gand. — Ce numéro : 2 francs.

Nicolas Defrecheux, par ALEXANDRE GÉRARD, avocat. — Broch. 8° de 32 pages. Extr. de l'Ami de l'Ordre. — Douxfrils, éd. Namur. — Prix : 1 franc.

Voici, en quelques mois, deux études importantes sur le grand poète wallon liégeois, né en 1825, mort en 1874.

Le travail de M. ALEXANDRE GÉRARD prend, par moments, les allures d'un hommage personnel. C'est que l'auteur a quelque droit et quelque fierté de parler. D'opinion très catholique, il trouve, dans l'œuvre de DEFRECHEUX, un écho de ses propres croyances, et il tire de là un premier motif d'admiration. Poète lui-même, et poète wallon, il est bien placé pour apprécier le haut intérêt d'une œuvre idéalement belle. Fervent enfin de la cause wallonne, il est de ceux qui, dans leur province, portent haut le nom wallon, et se font un devoir de ne point distinguer entre les divers terroirs de Wallonie et entre les divers objets de nos revendications morales.

Effet d'un tel concours de sentiments, son étude n'avait pas besoin d'être fort approfondie pour justifier d'un fervent enthousiasme. On sent ici, à l'endroit du poète, une conviction plus instinctive que raisonnée, mais sincère et entraînant. Il faut signaler surtout les pages où l'auteur insiste sur le caractère national de l'œuvre de NICOLAS DEFRECHEUX, et sur la très juste importance donnée au projet de monument que l'on veut élever à Liège, pour exalter l'œuvre féconde de ce noble poète.

L'étude de M. CUPPENS a été pour nous le sujet d'une joie non moins grande, et peut-être plus profonde. C'est, en effet, la première fois que nous voyons un flamand — nous oserons dire un flamingant — reconnaître, à notre art en dialecte, une valeur esthétique vraiment haute. Or, c'est ici une étude détaillée et complète. La vie du poète, le caractère de son œuvre, l'analyse de ses principaux poèmes — avec une traduction flamande remarquablement exacte et même rythmée d'après les airs wallons — voilà ce que l'auteur nous présente dans ce travail où il fait constamment preuve d'un goût très sûr, et d'un sens critique très pénétrant qui ne diminue naturellement pas une légitime admiration.

C'est surtout comme poète populaire (*volksdichter*) que DEFRECHEUX est présenté à ses nouveaux lecteurs :

« Poète populaire, dit M. CUPPENS (p. 306), nom du plus haut intérêt, si rarement mérité. Combien en avons-nous, ajoute-t-il en s'adressant à ses

» compatriotes de langue flamande, combien en avons-nous eu, depuis plusieurs centaines d'années, de ces poètes qui connaissent le peuple et qui l'expriment (*uitspreken*) comme DEFRECHEUX a fait du peuple wallon ?  
 » Mon sentiment est que nous avons plusieurs bons et grands poètes, mais que nous sommes toujours dans l'attente du poète populaire. Aujourd'hui, personne n'apprend à notre peuple à chanter des chansons ou à lire des poésies. Ce qu'il chante est si pauvre et misérable que je ne puis y penser sans dépit (*dat ik er niet kan op denken zonder bitter spijt*). »

Plus loin, p. 332, l'auteur revient encore sur cette constatation :

« Quand donc aurons-nous notre Defrecheux flamand ? Un poète, qui saura découvrir les trésors de poésie enfouis dans l'âme de notre peuple flamand, qui éclairera le sentiment, la parole populaire, et saura exprimer avec simplicité la cordiale ingénuité du peuple, la fraîcheur populaire et la saine vérité ? »

La simplicité et la sincérité de l'art de DEFRECHEUX ont vivement frappé le critique. Il en parle avec un plaisir non dissimulé, notamment (p. 306) dans ces lignes :

« Tout l'œuvre de N. Defrecheux tient dans deux cent trente pages. Il y a cependant plus d'art véritable et de noble poésie dans ce petit livre que vous n'en trouverez dans les gros volumes de tant de poètes de notre temps. Mais si chaud de cœur, si rapide d'esprit, si sûr d'expression qu'il fût, le poète modeste, d'après le témoignage de ses biographes, s'efforçait des semaines entières et des mois sur un petit morceau de quelques strophes. Quand il avait laissé longtemps s'épancher son cœur, alors apparaissait un poème, le plus parfait possible et cependant si simple, si naturel et si frais — qu'il semblait être spontanément jailli du sein même de son âme ! »

Parmi les poèmes que M. CUPPENS présente à ses lecteurs, figure en première ligne la célèbre chanson *Leyix-me plorer*. Voici ce qu'en dit le critique :

« Je n'ai trouvé, dit-il, dans aucune littérature un chant élégiaque (*klaaglied*) qui m'ait donné une émotion si pure, si profonde, si délicate, si véritablement humaine et si chrétienne. Il y a là des pleurs du cœur qui remuent comme sous le souffle de l'humanité et qui feront pleurer les enfants des hommes aussi longtemps qu'il y aura des cœurs vivants. »

Sur le « crâmigton » *L'avez-ve veyou passer ?*, sur maintes autres œuvres encore, l'auteur a des appréciations d'un enthousiasme aussi pénétrant.

« Les poésies de DEFRECHEUX, ajoute-t-il, ne visent pas à une haute envolée. Il peint fidèlement pour le peuple seul, et l'écrivain était éloigné de toute pose et de toute pédanterie. Mais ses poèmes sont si fins, si vrais, si réels, il a si bien compris la vie, la sentimentalité de la généralité des cœurs, que ses poésies conserveront une fraîcheur éternelle aux yeux de tous les cœurs ingénus. »

Ainsi le critique estime hautement le don d'ingénuité qui est l'une des caractéristiques les plus précieuses du poète.

Il fait ressortir également le sentiment d'humanité profonde qui imprègne l'œuvre de DEFRECHEUX. Ce qui donne, croyons-nous, la plus grande

valeur d'art à ses poèmes marquants, c'est bien cette humanité essentielle de ses héros, mais en ce qu'ils sont volontairement dépourvus de toute personnalité : ce ne sont pas des types d'hommes ou de femmes, des types personnels, non plus que des sentiments idéalisés, mais bien, nous le répétons, des symboles d'humanité générale qui restent dans notre souvenir comme d'immatériels héros de légendes idéalement pures et sereines.

« Chez les Wallons liégeois, dit fort justement M. CUPPENS (p. 306), chaque enfant du peuple peut chanter plusieurs poèmes de *nosse Colas*, comme ils l'appellent ». Ce que l'auteur aurait pu ajouter c'est que, précisément, ce sont les œuvres les plus élevées du poète : *L'avez-ve veyou passer ?*, *Leyix-me plorer*, *Mâlhèreux floquets* et plusieurs autres, qui ont ainsi pénétré directement dans le peuple.

Car, telle était l'admirable destinée de ce poète, dont le cœur a vibré à l'unisson du cœur de sa race, qu'il devait voir ses œuvres les plus chères spontanément adoptées, propagées, maintenues par le peuple même dont il était issu.

Et quelle merveille aux yeux des lettrés, de reconnaître, en ces chansons, en ces *pasquéyes*, en ces *crâmigtons*, des manifestations d'un art pur de tout alliage, d'un art essentiel et désintéressé, de « l'art pour l'art » en un mot, cet art qui a sa fin en lui-même, et qui l'atteint par les voies mystérieuses du génie...

L'étude de M. CUPPENS vient à son heure. Elle aurait eu une utilité peut-être aussi grande, écrite en français et paraissant en Wallonie. Car, M. OLYMPE GILBART le remarquait ici même récemment, on admire DEFRECHEUX trop souvent de confiance et sans le bien connaître. Or, comme nous l'écrivait M. HUBERT KRAINS « tous les écrivains français de Wallonie devraient connaître ses œuvres par cœur, car c'est chez lui que s'exprime dans toute son ingénuité et dans toute sa sincérité le génie de notre race. Entre lui et la Wallonie, il n'y a pas d'intermédiaire ; il est la voix naturelle de notre terre et de notre petit peuple. »

O. C.



## NÉCROLOGIE

## M. Edmond Passagez

Nous avons le profond regret d'informer nos lecteurs de la mort récente de notre collaborateur M. EDMOND PASSAGEZ, décédé à Saint-Ghislain le 28 mai dernier, à l'âge de 27 ans.

M. EDMOND PASSAGEZ, ingénieur de l'École des Mines de Mons, était parti pour le Congo, le 16 février 1900, en qualité de chef de service au chemin de fer. Intelligent, actif, plein d'avenir, il présageait une carrière brillante. Il faillit être victime de la révolte qui éclata l'an dernier à Boma. Son énergie le sauva. Heureusement échappé à ce danger, le climat ne tarda pas à avoir raison de son tempérament de fer. Il rentra en Belgique le 3 mars dernier, dans un état de convalescence plus apparent que réel. Atteint de dysenterie et d'un abcès au foie, il endura des souffrances épouvantables et mourut cruellement, en pleine force de l'âge.

M. EDMOND PASSAGEZ s'était vivement intéressé aux études wallonnes. Collaborateur au journal montois *Le Ropieur*, qui vient de consacrer à sa mémoire un numéro spécial, reproduisant plusieurs de ses œuvres, il y avait publié des poèmes, des chansons, des contes, et maint article de fantaisie. Une remarquable chanson tendre, dont il était l'auteur, avait été mise en musique par M. CHAUVAUX, et éditée à Mons, où elle avait eu un succès mérité. A partir de la seconde année de publication du *Ropieur*, il entra dans le comité de rédaction, et, désormais, sous le pseudonyme *Az-Ailes*, collaborait intimement à cette œuvre.

M. PASSAGEZ était correspondant montois du *Journal des Etudiants de l'Université de Liège*. C'est par M. O. GILBARD, alors rédacteur en chef de cette feuille, qu'il eut connaissance de *Wallonia*. Il nous écrivit, demanda des renseignements, et, de passage à Liège, il nous fit une visite. M. DEFRECHEUX et moi nous lui passâmes des livres. Il résolut d'entreprendre une enquête sur le folklore du Borinage, dont il connaissait admirablement la langue. Il recueillit beaucoup de notes qu'il nous fit voir à différentes reprises, sans se presser de les mettre en œuvre, trop convaincu que, malgré la

conscience et l'étendue de ses enquêtes, il y aurait toujours à recueillir et à glaner.

Nos lecteurs se rappellent les articles de M. PASSAGEZ sur le Hoquet (t. V, p. 97 à 99), sur le Bistochage (t. VI, p. 41 à 45) et sur le culte de St-Ghislain (t. VI, p. 161 à 165). Nous en attendions d'autres, pour l'époque où, débarrassé du souci de ses études, M. PASSAGEZ pourrait donner suite à des projets plus vastes dont il nous avait entretenus. C'est ainsi qu'il préparait patiemment, à loisir, une collection d'Enfantines boraines dont le recueil des *Enfantines liégeoises* de M. JOSEPH DEFRECHEUX lui avait donné l'idée.

Avant son départ qui devait être assez prompt, M. PASSAGEZ tint à nous confirmer son désir de ne pas laisser perdre le fruit de ses recherches. Nous avons le souvenir cruel d'une parole que ce brave garçon si cordial nous dit en prenant congé : « Certainement, je ne pourrai travailler à tout cela, là-bas. Cependant, j'emporte ces carnets qui me tiendront dans le ton du pays. Et je vous promets qu'à mon premier retour, je mettrai sur pied ce que je viens de vous dire. Vous savez, les vacances qu'on accorde aux Congolais ne sont pas fréquentes, mais elles sont longues... »

Hélas ! elles sont longues. Pour lui comme pour tant d'autres, elles sont éternelles. Et les premières sont les dernières...

O. C.



## NOTES ET ENQUÊTES

12. **Le Saint-Pan de Theux.** — En date du 2 mars dernier, le directeur de *Wallonia* me consultait au sujet d'un singulier saint, cité par REINSBERG-DURINGSFELD en son *Calendrier belge* t. I p. 143, à l'occasion des coutumes du premier dimanche de Carême.

Nous croyons utile de reprendre ici notre réponse, en publiant les textes dont il s'agissait.

Voici d'abord l'extrait de REINSBERG :

« Au Marché, hameau près de Spa, qui tire son nom du privilège accordé au bourg de Theux par ERARD DE LA MARCK, qui y établit un marché public, les habitants brûlèrent le jour des grands feux, l'image de « Saint-Pân » (*sic*). Le saint, dont le nom en liégeois veut dire « sans pain » était un des patrons de la chapelle qui s'élevait autrefois sur la place du Marché, mais son nom ayant paru aux habitants du lieu une injure faite à leur opulence, ils expulsèrent saint Pân (*sic*) de leur église, et conservèrent pour unique patron Saint-Nicolas. »

REINSBERG renvoie à BOVY, *Promenades historiques au Pays de Liège* t. II, p. 60. Voici littéralement ce que disait cet auteur :

« Nous suivîmes ... un sentier à gauche qui nous conduisit sur une petite place carrée du hameau du Marché .... Ce hameau tire son nom du privilège accordé au bourg de Theux par ERARD DE LA MARCK qui y établit un marché public (*Détices du Pays de Liège*, t. III, p. 243.)

« Au bout de la place, au-dessous de la montagne, sont quelques misérables maisons qui occupent le terrain où s'élevait jadis une chapelle qui, prétend-on, indiquait l'emplacement où HENRI DE GUELDRÉ fut tué en 1284 par THIERRY LARDINOIS. Peut-être était-ce une chapelle expiratoire fondée à ce sujet <sup>(1)</sup>. — NOTE. Sur cette même place du Marché, s'élevait autrefois une chapelle dédiée à St-Nicolas et à St-Pan (ce mot en liégeois veut dire *sans pain*) <sup>(2)</sup>. Le nom de ce saint plus ou moins apocryphe, ayant paru aux habitants du lieu une injure faite à leur opulence, ils expulsèrent St-Pan de leur église et le brûlèrent publiquement, au Carnaval, le jour des grands feux, et conservèrent pour unique patron, St-Nicolas. »

Il ressort de la narration que donne BOVY, non pas qu'il y eût coutume de brûler St-Pan, comme on pourrait le croire du fait que

(1) Bovy cite ici « *Amusemens de Spa*, publiés à Amsterdam en 1752. » Cet ouvrage, t. II, p. 165, dit que Henri de Gueldre fut tué en 1285, et non en 1284. Il ne parle même pas de l'existence de la chapelle. — Albin Bovy.

(2) [Le jeu de mots : invoquer St-Pan, y est, en effet, souvent dit par malice. Il en est de St-Pan comme de St-Censes (sans argent) ; ce sont, à Liège, des saints de fabrique qui n'ont aucune statue. — O. C.]

REINSBERG donne la relation dans les coutumes d'un jour déterminé, mais que les habitants du Marché le brûlèrent ... une fois. BOVY n'a pas écrit « brûlaient » mais « brûlèrent » ce qui est tout différent, et REINSBERG a respecté la nuance, bien qu'il ne l'ait pas fait ressortir.

Maintenant, d'où le docteur BOVY a-t-il tiré son anecdote ? Ce n'est pas de l'*Histoire du Marquisat de Franchimont*, par DETROOZ, Liège, 1809, que je viens de parcourir page par page. Je n'ai pas connaissance d'un *Saint-Pan* honoré dans le pays de Franchimont. Et M. DE LIMBOURG, archéologue et jadis bourgmestre de Theux, mort en 1898, qui possédait son histoire locale au bout des doigts, auteur d'une *Monographie de l'église de Theux*, Liège 1874, ne m'a jamais parlé de cette histoire, pendant les très nombreuses conversations que nous eûmes ensemble pendant vingt ans.

ALBIN BODY.

13. **Une légende sur St-Médard.** — La revue *La Tradition*, de Paris, publie dans son n° de juin 1900 (p. 180-181), la légende suivante, vraisemblablement extraite, avec la signature G. DE CHERVILLE, d'une chronique de journal. Il serait intéressant de savoir si ce récit a quelque fondement dans la tradition tournaisienne.

« Il y a dans ce pays de Tournay, dont Médard cumula l'évêché en même temps que celui de Noyon, une légende expliquant dans une certaine mesure son influence aquifère. Il avait catéchisé à peu près toutes les Flandres ; un seul village était resté réfractaire à la conversion. Lorsque le vénérable prélat s'y présenta pour répandre la parole divine, ce village était éprouvé par une sécheresse qui avait tari l'unique fontaine qui donnait à boire aux habitants. La soif avait attendri les cœurs ; ils se montrèrent disposés à se laisser arracher aux ténèbres de leur idolâtrie, mais sans dissimuler, en gens pratiques qu'ils étaient, qu'ils voulaient que le soin de leurs corps allât de compagnie avec le salut de leurs âmes. Médard se mit en prières, et la source ayant commencé de couler, chacun put se désaltérer en même temps que l'eau venait à point pour leur administrer le baptême.

« Cela ne faisait point l'affaire du diable : plus le troupeau est petit, plus on y tient, ses brebis fussent-elles galeuses. Le saint étant allé prendre un repos bien gagné, Satan changea immédiatement l'eau de la fontaine en cervoise. Les Flamands (*sic*) qui ne connaissaient point encore cette boisson, en apprécièrent tout de suite les charmes ; ils en prirent tant que, du plus vieux au plus jeune, tout le monde avait perdu la raison. Lorsque le pauvre saint Médard se réveilla, ses catéchumènes se livraient aux abominations les plus révoltantes. Justement indigné, il demanda au Ciel de faire pleuvoir jusqu'à ce que toute trace de la liqueur diabolique eût disparu des nappes souterraines. Il fallut pour cela quarante jours d'averses. Les biens de la terre en souffrirent quelque peu ; mais ce qu'il y eut de déplorable, c'est que les Flamands (*sic*) mis en goût finirent par découvrir la recette de la boisson qui procurait une si agréable ivresse. »

14. **L'Eau bénite** (voy. t. VII, p. 208 et ci-dessus, p. 48.) — A Mons, en Hainaut, on attache une vertu spéciale à la première eau bénite qu'on retire lors de la bénédiction des fonts le Samedi-saint. Aussi les femmes du peuple se disputent, lors de la distribution de cette eau nouvelle par le clergé, et chacune s'évertue pour obtenir d'être servie la première.

ERNEST MATTHIEU.

15. **Vieilles « recettes » d'hygiène.** — (Extr. de la *Chronique médicale* du D<sup>r</sup> CABANÈS, n° du 15 avril 1901<sup>9</sup>) — « Souvent les vieux registres qui figurent dans les dépôts d'archives, portent à l'intérieur de leurs couvertures de curieuses annotations, des maximes, des centons, des préceptes, etc.

» Voici quelques-uns de ces derniers, recueillis sur les feuillets de garde d'un registre aux Plais de la Cour de Justice de Spa, datant du seizième siècle, par l'érudit archiviste de cette ville, M. ALBIN BODY :

RECEPTE CONTRE LA PESTE

Ouvre le derrier, ferme le devant  
Rechange de linge et d'habis souvent.  
Il faut que tu sois plus debout qu'assis.  
Regaillardis-toi, chasse tout soucis.  
Hante rarement, veille plus qu'on dors.  
Si tu es à jeun, sorte pas dehors,  
Gardes le serain et le tems humide  
Sois plus chaud que froid et plus plein que vuide.  
Si le mal est près cherche autre lieu.  
Recommande toi du surplus à Dieu.

Lever à cinq, disner à neuf,  
Souper à cinq, coucher à neuf,  
F'ont vivre d'ans nonante neuf.

Quant on a les yeux en son sain (sic)  
Qu'on porte les pieds en la main  
Qu'on at les dens à la ceinture  
Il faut dire adieu la voiture.

Qui a bon licet et dans ne dort  
Qui a bon pain et dans ne mort  
Qui a du bien n'en prend confort  
Autant vouldroit-il, qu'il fust mort.

16. — **Le diable, voleur par bonté d'âme.** — Dans son *Dictionnaire infernal* (2<sup>e</sup> éd. augm. [non expurgée] en 4 vol. 8°, Paris, 1826) COLLIN DE PLANCY raconte, sans référence, t. IV, p. 135, la légende suivante, que l'on n'a point retrouvée à Nivelles. Quelqu'un sait-il où il l'a prise ?

« Une jeune fille de Nivelles, en Brabant, quitta la maison de son père, et abandonna ses parents pour aller vivre avec quelques saintes femmes dans le jeûne, la prière et l'abstinence. Comme le travail de leurs mains suffisait à peine pour les nourrir, bien qu'elles vécussent pauvrement, le diable, prenant pitié du sort de la fille de Nivelles, alla chercher une oie

bien grasse dans la basse-cour de son père, et l'apportant dans la chambre des recluses, il leur dit : « Pourquoi faites-vous si maigre chère, et vous » laissez-vous mourir de faim, tandis que d'autres vivent dans l'abondance ? » Prenez cette oie et mangez. — Nous ne le pouvons pas, répondit la fille » de Nivelles, parce que c'est une oie volée. — Comment ! s'écria le diable, » je ne suis point un voleur, j'ai pris ce gibier dans la basse-cour de votre » père. — N'importe, ajouta la pieuse fille, il ne nous appartient pas ; » reporte-le où tu l'a pris. » Le diable obéit en silence, et les parents à qui appartenait l'oison affirmèrent qu'on l'avait remis fidèlement à sa place. »

13. **Rectification.** — Notre empressement patriotique à faire honneur aux enfants liégeois de l'invention (ou de l'appropriation) de deux curieux jouets (ci-dessus p. 131) nous vaut, à propos de l'un d'eux — le jouet que nous avons dénommé acoustique — une rectification de la part de M. CLÉMENT DEFOREST, écrivain wallon à Charleroi.

« Si je comprends bien, dit M. D., les explications données, ce n'est que le jeu auquel nous nous amusons, mes petits collègues et moi, lorsque je fréquentais l'école primaire de la rue des Taillandiers, à Paris. Nous appelions cela « jouer aux Cloches de Notre-Dame ». La description de ce jeu a été donnée par M. GASTON TISSANDIER dans *La Nature*, et reproduite dans le *Supplément du Petit Parisien*, du 31 mars 1889. Voici l'article :

*Imitation du tonnerre.* — Dites à quelqu'un de poser les mains sur ses oreilles, passez dessus, autour de la tête, une ficelle de la façon représentée dans la figure ci-contre (joint une gravure très précise). Si vous pressez légèrement la ficelle entre deux doigts et que vous éloignez peu à peu votre main, la personne soumise à l'expérience entendra un fort roulement de tonnerre. Pour bien produire l'effet voulu, quelques précautions sont nécessaires. Avant d'atteindre l'extrémité de la ficelle, il faut la saisir de l'autre main au point de départ. En appuyant les ongles sur la ficelle et retirant la main par saccades, on produit des coups de tonnerre secs, qu'on change en roulement lointain, par un écart des ongles.

M. DEFOREST veut bien ajouter que le « nouveau jeu » des gamins liégeois n'est sans doute qu'un « perfectionnement » de celui-ci. Ce mot de perfectionnement ne paraît pas trop fort : en effet, le jouet, entre les mains de nos petits compatriotes, n'est pas un amusement personnel et égoïste : il exige la participation d'un camarade, c'est presque un « jeu de société »... Et puis il y a la bobine — la célèbre bobine des bambins liégeois, qui sert à tant de jeux, et dont ils faisaient avec tant d'art, des sabots (toupies) au vol vertigineux — des *bixawes* — à l'époque pas trop lointaine où les toupies à deux centimes étaient un objet de luxe, et où les enfants fabriquaient encore eux-mêmes leurs *djodjooes*, leurs joujoux.

O. C.

14. **Auvelais ou Auvelois ?** — Sous le titre « *Enfantillages administratifs* » l'*Education populaire*, de Charleroi, dans un récent n° du 14 juin 1900, publiait la note suivante : « Une commune qui n'a pas de chance, c'est la commune d'Auvelais ou d'Auvelois, ou plutôt non, d'Auvelais. En dix ans, voilà la seconde fois qu'elle change de nom. Elle avait toujours porté le nom d'Auvelais, et personne n'avait eu à se plaindre de ce vocable, quand,



il y a dix ans donc, quelques archéologues découvrirent dans les archives qu'elle devait s'appeler Auvelois. Les dits archéologues ayant des relations dans les ministères, un arrêté royal leur donna raison. Avec beaucoup de peine, les habitants commençaient à se faire à l'orthographe nouvelle, quand d'autres archéologues, ayant soumis le fameux document des archives découvert par leurs prédécesseurs à une sévère critique, s'avisèrent de démontrer qu'il n'avait aucun caractère d'authenticité. Comme ils avaient aussi des relations dans les ministères, ils firent à leur tour de fructueuses démarches auprès des autorités et un nouvel arrêté royal vint de rendre à la commune son ancien nom d'Auvelais. Faire et défaire, c'est toujours travailler. »

Le cas n'est pas unique, paraît-il. Du nom de Montigny on a fait Montignies. Notre confrère demande pourquoi. Nous nous demandons, de notre côté, pour quelle raison, en cas d'hésitation, on ne recourrait pas à la forme orale. La manière dont le paysan dénomme le lieu natal est ordinairement très ancienne et elle a sur toutes les orthographe possible cet autre avantage d'être la « forme vivante ».

O. G.



## Histoire de Noyette

CONTE LIÉGEOIS



Il y avait une fois un passeur d'eau dont la femme s'appelait Noyette (1). Ces gens étaient très pauvres, mais Noyette, étant « grandiveuse », souffrait surtout de sa misère.

Un matin, Noyette, qui rêvait dans sa petite maison, entendit une voix qui criait : *A l'ave!* (2) Elle descendit dans son bachot et rama vers la rive opposée. L'homme qui désirait passer l'eau était un monsieur bien mis. Il sauta dans l'embarcation et, considérant Noyette qui paraissait de mauvaise humeur, il lui dit : « Vous n'êtes pas heureuse, Noyette ? » — « Non, Monsieur, répondit la passeuse d'eau, je ne suis pas heureuse. » — « Que vous manque-t-il ? demanda le Monsieur. » — « Il me manque que je suis pauvre, dit Noyette. Je voudrais surtout habiter une autre maison que cette baraque. » — « Eh bien, Noyette, dit le Monsieur, je puis réaliser votre désir. Allez demain matin derrière ce bois, vous y trouverez un beau château qui vous appartiendra. » Et, comme la barque touchait à la rive, le Monsieur, sans jeter un regard sur Noyette étonnée, mit pied à terre et disparut tout à coup.

Le soir, Noyette raconta à son mari ce qui s'était passé. Le mari de Noyette réfléchit longuement et dit : « Le Monsieur s'est peut-être moqué de nous, mais nous irons tout de même voir derrière le bois. »

Le lendemain, au point du jour, Noyette et son mari se dirigèrent en toute hâte vers l'endroit désigné. « Ah ! Jésus-Maria ! s'écria Noyette, voilà le château ! » Et, en effet, un beau et grand château tout blanc se dressait derrière le bois et le soleil qui se levait faisait splendidement flamboyer ses vitres. Qui était content ? C'étaient

(1) *Noyette*, diminutif féminin liégeois du prénom *Noyé*, *Noé* ou *Noël*.

(2) *A l'ave!* « à l'eau ! » cri de hélément traditionnel.

Noyette et son mari. Ils s'installèrent immédiatement dans le grand château. Mais Noyette ne tarda pas à s'ennuyer dans sa belle demeure immense et vide. « A quoi sert, pensait-elle, d'avoir une si belle et si grande maison si l'on n'a pas de meubles pour l'orner ? » Elle retourna dans sa petite maison du bord de l'eau, où l'on pouvait s'asseoir sur des chaises et se coucher dans un lit.

Un matin, elle entendit de nouveau la voix du Monsieur : « A l'atwe ! » Noyette alla, de toute la force de ses rames, chercher le mystérieux bienfaiteur : « Ah ! Monsieur, dit-elle en lui baisant les mains, comme je vous remercie ! Qu'est-ce que je puis dire, qu'est-ce que je puis faire pour vous remercier ? » Le Monsieur lui imposa silence d'un geste et lui demanda simplement : « Etes-vous heureuse, Noyette ? » — « Oh ! oui, Monsieur ! » répondit Noyette ; le château est bien beau, mais... mais il y faudrait des meubles pour l'orner. » — « Eh bien, Noyette, demain matin, votre château sera orné de beaux meubles. » Et le Monsieur, débarqué, disparut tout-à-coup comme la première fois.

Le lendemain, à la première heure du jour, Noyette et son mari se rendirent à leur château. Ils ouvrirent la porte et, à leur grande stupéfaction, ils aperçurent partout des meubles sculptés, des tapis de pays étrangers, des lampes d'or et des statues de marbre, le tout d'une grande magnificence.

Noyette et son mari osaient à peine fouler les tapis des pays étrangers, toucher les meubles sculptés, les lampes d'or et les statues de marbre. Mais, au bout de quelques jours, ils étaient fatigués de tout cela et ils s'ennuyèrent à mourir au milieu de ces belles choses : « Il nous faudrait un jardin pour nous distraire » dit Noyette. Et elle retourna dans sa petite maison du bord de l'eau qui était entourée d'arbres et de fleurs.

Un matin, la voix du Monsieur se fit entendre : « A l'atwe ! ». Noyette rama à toute vitesse vers l'autre rive. « Ah ! Monsieur, dit-elle en s'agenouillant devant son bienfaiteur, vous êtes trop bon, je ne saurais jamais vous remercier comme je le voudrais ! » Le Monsieur interrompit Noyette en lui demandant brusquement : « Etes-vous heureuse, Noyette ? » — « Oh ! oui, Monsieur ! s'écria Noyette. Le château, les tapis des pays étrangers, les meubles sculptés, les lampes d'or et les statues de marbre, tout cela est bien beau ! mais... mais à un château si bien meublé, il faudrait un grand jardin. » — « Eh bien, Noyette, dit le Monsieur, vous aurez demain matin un grand jardin autour de votre château. » Et le Monsieur s'élança sur la rive et disparut comme les deux premières fois.

Le lendemain, à l'aube, Noyette et son mari se dirigèrent vers leur château qu'ils virent entouré de fleurs, de roses, de jasmins et d'œillets, de fleurs de toutes les variétés et de toutes les couleurs, et d'arbres, de chênes, de maronniers et de pommiers, d'arbres de toutes les formes et de toutes les essences. Et les fleurs embaumaient, et dans les arbres chantaient des milliers d'oiseaux. Il y avait aussi un étang avec deux cygnes blancs qui nageaient sur l'eau claire. Noyette et son mari ne se lassaient de se promener dans les allées et les sentes du grand jardin fleuri. Mais Noyette remarqua un jour combien ses pauvres vêtements et ceux de son mari étaient en désaccord avec le château, les meubles et le jardin. Et Noyette, vêtue si pauvrement, se trouva dépaysée dans ce luxe : « Il nous faudrait de beaux habits, dit-elle à son mari. Je devrais ressembler à une dame, et toi à un seigneur ». Et Noyette retourna dans sa petite maison du bord de l'eau où sa mise ne jurait pas avec ce qui l'entourait.

Un matin, la voix du Monsieur se fit encore entendre : « A l'atwe ! » Noyette atteignit en une seconde la rive opposée : « Oh ! merci, merci, Monsieur ! dit-elle en embrassant les genoux de son bienfaiteur. Comment pourrais-je jamais vous remercier ? » Le Monsieur coupa court à la reconnaissance de Noyette en lui demandant : « Etes-vous heureuse, Noyette ? » — « Oh ! oui, Monsieur ! s'écria Noyette. Le château, les meubles sculptés, les tapis des pays étrangers, les lampes d'or, les statues de marbre et le grand jardin, tout cela est bien beau, mais... mais pour me promener dans ce grand jardin, je devrais être habillée comme une dame et mon mari comme un seigneur. » — « Eh bien, Noyette, dit le Monsieur, vous et votre mari aurez, demain matin, de beaux habits pour vous promener dans votre jardin. » Et le Monsieur sauta hors du bachot et disparut comme les trois premières fois.

Le lendemain, à peine le soleil était-il levé que Noyette et son mari coururent au château. Ils ouvrirent précipitamment les armoires et les commodes. Elles étaient remplies de robes de soie et de velours, de linge fin, de souliers mignons, de bijoux et de dentelles pour Noyette, de superbes redingotes de drap, de pantalons élégants, de gilets blancs, de bottines vernies, de cravates de toutes nuances et de chapeaux à la dernière mode pour le mari. Quand ils se furent vêtus de leurs magnifiques habits, les époux firent le tour de leurs salons en se faisant des révérences et ils allèrent se promener majestueusement bras dessus, bras dessous dans les allées du jardin. Mais, un jour, comme son mari admirait son beau porte-monnaie vide, Noyette dit : « Nous sommes le baron et la baronne d'Argentcourt. Nous